

Les spécificités des actions parentalité dans le champ de l'intégration des femmes migrantes et immigrées

Marion Manier

Chargée de recherche à la caisse d'Allocations familiales des Alpes-Maritimes et à la Caisse nationale des Allocations familiales – Direction des statistiques, des études et de la recherche.

Les spécificités des actions parentalité dans le champ de l'intégration des femmes migrantes et immigrées

L'article explore les manières dont se déclinent les actions de soutien à la parentalité dans le champ dédié à l'intégration des femmes. Il s'appuie sur la mise en perspective de deux enquêtes qualitatives (observations ethnographiques et entretiens avec les intervenants et les publics) réalisées entre 2004 et 2014 au sein de différentes associations d'accueil, d'intégration, d'insertion ou de formation, œuvrant auprès de femmes migrantes et immigrées. Il apparaît que ces actions de soutien à la parentalité présentent des spécificités, à la fois dans leurs objectifs, dans leur définition du public et dans les normes de parentalité (sociales, de genre mais aussi ethniques et culturelles) qu'elles promeuvent. Si l'on observe une certaine diversité des registres et des modalités d'action, les actions parentalité dans ce champ ont, en particulier, tendance à être associées à des objectifs d'intégration culturelle qui orientent tant les messages que les pratiques vers une approche parfois éducative et normative de l'accompagnement à la parentalité.

Mots-clés : Accompagnement à la parentalité – Migrantes et immigrées – Intégration – Genre – Ethnicité.

Specific features of parenting actions in the integration of migrant and immigrant women

This article reports on the nature of parenting support actions in the field of women's integration. It compares evidence from two qualitative surveys (ethnographic observations and interviews with both support actors and beneficiaries) conducted between 2004 and 2014 in different reception, integration and insertion/training associations working with migrant and immigrant women. These parenting support actions were found to display specific features in their objectives, their definition of their public targets, and the parenting norms (social, gender, ethnic and cultural) that they promote. Although some diversity of registers and modes of action was observed, parenting support actions in this field tended especially to be associated with cultural integration objectives that oriented both messages and practices toward a sometimes educational and normative approach to parenting support.

Keywords: Parenting support – Migrant and immigrant women – Integration – Gender – Ethnicity.

À partir des années 1990, en France, l'émergence des politiques de soutien à la parentalité a suscité des interrogations sur les normes de parentalité qu'elles prétendaient promouvoir auprès des parents (Chauffaut et Dauphin, 2012 ; Neyrand, 2011 ; Martin, 2014). Dans la lignée d'une sociologie critique des politiques sociales (Donzelot, 2005), certains travaux ont ainsi souligné le poids des normes de classe dans la conception de ces politiques, avec la valorisation de modèles familiaux et éducatifs plutôt présents dans les classes moyennes et supérieures, et une dévalorisation, voire un contrôle social accru à l'égard des pratiques parentales des milieux populaires. Plus récemment, la discussion, notamment en sciences sociales, a mis en évidence la prépondérance des normes de genre dans la conception et la mise en œuvre des politiques familiales et de parentalité. Bien qu'invisibilisé sous le terme de « *parentalité* », le genre structure les visions de la famille et, dès lors, les finalités et les pratiques des interventions qui lui sont destinées (Bachman *et al.*, 2016 ; Blöss, 2016). À ce titre, les dispositifs d'accompagnement à la parentalité participent à la diffusion de normes parentales et éducatives différenciées du point de vue des rôles assignés aux mères et aux pères, notamment à travers des conceptions centrées sur la primauté maternelle, le lien mère-enfant – et souvent au détriment d'une réflexion sur les rôles des pères mais aussi des autres instances de socialisation des enfants. Gérard Neyrand, Daniel Coum et Marie-Dominique Wilpert (2018) qualifient de « *parentalisme* » ces formes de responsabilisation des seuls parents dans l'éducation et le devenir des enfants et soulignent que, dans les dispositifs de soutien à la parentalité, ce sont les mères, en particulier issues des classes populaires, qui sont les plus responsabilisées.

Or, si les politiques et les programmes dédiés à la parentalité sont plutôt bien documentés aujourd'hui du point de vue des enjeux qu'ils soulèvent en matière de rapports sociaux de classe et de genre, les enjeux liés aux rapports

sociaux interethniques (liés aux origines réelles ou supposées)¹ sont peu explorés. Pourtant, les populations minoritaires² sont largement représentées dans les publics visés par les actions parentalité ; elles sont même parfois une « *cible* » spécifique de soutien à la parentalité. C'est le cas, par exemple, des programmes et des actions de soutien à la parentalité déployés dans le champ de l'intégration des populations migrantes et immigrées³, et en particulier de l'intégration des femmes. De fait, à partir des années 2000, avec l'émergence d'une politique d'intégration ciblant les « *femmes de l'immigration* » (Manier, 2011 et 2013), des actions de soutien à la parentalité se sont développées dans les associations d'intégration, d'insertion ou de formation linguistique accueillant majoritairement ou exclusivement des femmes migrantes et immigrées. Groupes de parole de parents, réunions d'information sur la parentalité, rencontres conviviales ou sorties en famille, ces actions relevant pour la plupart des réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité (Reaap)⁴ poursuivent à ce titre une mission d'accompagnement des parents, dans leur diversité, par l'écoute, l'information, l'échange et la valorisation des compétences des parents. Mais si la nature et les principes de ces actions ne diffèrent pas, a priori, des dispositifs de soutien à la parentalité en général, leur mise en œuvre auprès d'un public de femmes migrantes et immigrées présente des spécificités. Aux normes de classe et de genre auxquelles sont confrontées les politiques de soutien à la parentalité de manière générale, s'articulent en effet, sur ce terrain, des enjeux liés à l'ethnicité, à la culture, voire à la religion qui colorent ces actions parentalité de manière singulière.

Cet article propose ainsi d'explorer ces dimensions ethnique et culturelle, encore peu abordées dans les travaux sur la parentalité, en s'intéressant aux manières dont se déclinent les actions de soutien à la parentalité dans le champ dédié à l'intégration des femmes migrantes et immigrées. L'hypothèse est que la question de la parentalité s'y manifeste en partie de manière spécifique, à travers la

¹ La notion d'« *ethnicité* » renvoie ici aux processus relationnel et dynamique par lesquels des groupes se différencient entre eux sur une base « *ethnique* » ou culturelle (Frédéric Barth, 1969 ; Poutignat et Streiff-Fénart, 1995).

² L'usage des termes « *majoritaires* » et « *minoritaires* » est ici repris, non dans un sens quantitatif, mais en référence aux statuts occupés au sein des rapports sociaux inégalitaires liés, en particulier ici, à l'ethnicité (personnes migrantes ou issues de l'immigration), mais qui peuvent être aussi liés au genre et/ou à la classe sociale.

³ Le « *champ de l'intégration* » correspond à l'ensemble hétérogène de politiques, de dispositifs et d'associations œuvrant à l'intégration des populations migrantes ; l'« *intégration* », terme polysémique, peut, dans ce contexte, renvoyer à la fois à des actions d'insertion socioprofessionnelle, culturelle, d'accès aux droits ou de formation linguistique. Différentes expressions seront utilisées pour désigner les actions qui font l'objet de cet article, dans ce champ en particulier : dispositifs ou actions parentalité, de soutien à la parentalité, d'accompagnement à la parentalité.

⁴ Les Reaap ont été créés en 1999 pour impulser dans chaque département la mise en place de dynamiques partenariales locales afin d'accompagner et de soutenir les parents dans leur vie familiale, en prenant appui sur leurs savoir-faire et leurs ressources. Une charte nationale sert de fondement au fonctionnement de ces réseaux et aux actions de soutien à la parentalité qu'ils engagent.

Enquêtes et méthodologies

L'article s'appuie sur deux enquêtes menées entre 2004 et 2014 dans une région du sud de la France.

Une première enquête ethnographique a été conduite dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie, au sein du réseau d'action publique locale d'une grande ville de France.

Durant deux ans (2006-2008), des observations et une soixantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés au sein de quatre associations d'insertion sociale et linguistique à destination de migrants, nommées « *Banlieue, Égalité, Insertion, Citoyenneté* »¹. Environ trente entretiens ont été effectués auprès d'acteurs associatifs, institutionnels et intervenants sociaux et trente autres auprès des femmes composant le public de ces associations.

Les quatre associations sont financées par les pouvoirs publics [notamment les politiques de la ville et la caisse d'Allocations familiales (Caf) au titre des actions de soutien à la parentalité], trois d'entre elles sont situées dans des quartiers politiques de la ville (QPV) et une en centre-ville (Égalité). Elles ont en commun de poursuivre des missions et activités d'accueil et d'insertion sociale auprès d'un public essentiellement composé de femmes d'origine étrangère. Ces dernières sont majoritairement originaires du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, et plus rarement d'Afrique subsaharienne ou d'autres pays. La majorité n'a pas ou peu été scolarisée et elles fréquentent principalement les associations pour y suivre des cours de français (alphabétisation ou français langue étrangère), bénéficiant d'une aide administrative et « *rencontrer du monde* ». Mères de famille et sans emploi ou en emploi partiel pour la plupart², elles sont nombreuses à composer le public des actions de soutien à la parentalité de ces associations. Les contextes familiaux de ces femmes sont hétérogènes [beaucoup sont en couple avec enfants, certaines sont seules avec enfant(s)]. Elles partagent souvent des conditions de vie relativement précaires et la majorité réside dans les quartiers d'implantation des associations enquêtées.

La deuxième enquête a eu lieu dans le cadre d'une recherche-action sur les parcours de vie de mères migrantes en demande d'asile, menée en 2014 pour une association d'accueil et d'accompagnement de femmes en demande d'asile en situation d'urgence (sans hébergement, victimes de violences, de traite ou en situation de prostitution). Une enquête par questionnaires a été réalisée avec une trentaine d'acteurs institutionnels et associatifs agissant auprès de ce public au niveau national. Par ailleurs, des observations d'un groupe de parole parentalité d'une association de centre-ville (nommée *Accueil*) et dix-neuf entretiens avec des mères migrantes accueillies dans ce cadre ont été effectués. Ces mères sont originaires de pays d'Afrique du Nord et subsaharienne (notamment le Nigeria) et d'Europe centrale et orientale. Toutes sont ou ont été concernées par des situations d'urgence, de violences ou de prostitution. Le plus souvent seules avec un ou des enfants en France (mais aussi parfois dans les pays d'origine), elles partagent des situations de grande vulnérabilité sociale.

Les actions parentalité observées

Les actions de soutien à la parentalité qui ont pu être observées sur ces terrains sont principalement des actions financées dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité du département (Reaap) : groupes de parole, réunions d'information sur la parentalité, sorties en famille, ateliers parents-enfants, événements conviviaux (repas, fêtes, journées à thèmes). Dans la majorité des cas, ces actions sont pilotées ou animées par des salariés des associations ou par des intervenants extérieurs (experts d'un sujet, intervenants d'une autre association, etc.).

¹ Les noms des associations et personnes ont été modifiés pour garantir leur anonymat.

² Parmi ces trente femmes, seize sont à la recherche d'un emploi, neuf ont un emploi à temps partiel, cinq sont retraitées. Leurs âges varient de 23 à 65 ans.

valorisation de normes sociales et de genre combinées à des enjeux liés à la culture ou à l'ethnicité⁵. L'analyse s'appuie sur la mise en perspective d'enquêtes réalisées au sein de différentes associations d'intégration, d'insertion ou d'accueil d'urgence dédiées à des femmes migrantes et immigrées⁶ dans le cadre de deux recherches réalisées entre 2004 et 2014. Ces enquêtes combinent des observations d'actions de soutien à la parentalité, des entretiens avec les intervenants sociaux en charge de ces

actions et avec leur public (encadré ci-dessus). Dans un premier temps, la diversité des actions parentalité dans le champ de l'intégration sera décrite, liée à la nature des missions des structures enquêtées, au public reçu et à leurs registres d'interprétation privilégiés en matière d'intégration des femmes. Dans un deuxième temps, l'observation concernera plus particulièrement la centralité du registre de l'intégration culturelle dans ces actions et ses déclinaisons, parfois ambiguës, sur les terrains observés.

⁵ Dans la lignée des travaux sur l'articulation des rapports sociaux (classe, genre, ethnicité) ou l'intersectionnalité (pour une synthèse sur ce courant, voire notamment Poiret, 2005), l'analyse s'intéresse à la combinaison de ces normes.

⁶ Si ces désignations – femmes « *migrantes* » et « *immigrées* » – sont peu satisfaisantes sociologiquement, elles permettent de distinguer les femmes originaires de pays étrangers récemment arrivées sur le territoire, en transit ou en demande d'asile (migrantes) et les femmes originaires de pays étrangers installées en France, parfois de longue date (immigrées), et ce, indépendamment de leur nationalité au moment des enquêtes.

Une diversité des pratiques dans les actions parentalité

Comme évoqué supra, à partir des années 2000, le « *champ de l'intégration* » a progressivement été investi de la thématique des « *femmes de l'immigration* ». L'apparition des femmes – longtemps invisibles – comme cibles d'une politique d'intégration spécifique s'est traduite par la multiplication de mesures et d'actions dédiées autour de différentes missions : l'insertion sociolinguistique, l'accès aux droits, l'intégration culturelle, mais aussi, plus spécifiquement, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes et l'accompagnement à la parentalité. Dans ce contexte, différents registres d'intervention coexistent et sont à l'origine d'une certaine diversité de pratiques dans les actions d'accompagnement à la parentalité. Sur le terrain enquêté, si les actions de soutien à la parentalité souscrivent à des objectifs préventifs et universalistes, tels qu'ils sont énoncés par les Reaap notamment, différentes pratiques relativement spécifiques sont également observées, liées à la fois aux missions d'intégration de ces associations, mais aussi aux différents registres d'interprétation de la situation des femmes, privilégiés par les structures.

Pour les professionnels, donner du sens à leurs actions

La première spécificité de ces actions tient à la situation et à la demande initiale des publics qui fréquentent les structures. Qu'il s'agisse des associations d'insertion, d'accueil ou d'urgence sociale, les actions de soutien à la parentalité sont conçues par leurs responsables dans la continuité de leurs actions classiques et s'adressent à leur public habituel. À ce titre, ces publics sont avant tout des femmes fréquentant les associations avec, en première intention, des demandes en matière d'urgence (hébergement, aide alimentaire), d'aide administrative (titre de séjour, accès aux droits), de formation en français (alphabétisation, cours de français langue étrangère ou ateliers sociolinguistique) et souvent également de sociabilité (à travers la fréquentation d'ateliers divers d'activités artistiques, artisanales, sportives ou des groupes de parole).

Comme l'explique elle-même la directrice de l'association Égalité : « *Pour créer l'action parentalité, nous avons créé un groupe composé exclusivement de mères, qui ont été choisies dans le public des ateliers traditionnels pour axer le travail sur la responsabilité parentale* ». Souvent « *choisies* » par les intervenants parmi le « *public captif* » des structures (public régulier, dont la présence est requise,

parfois obligatoire, dans les cours de français par exemple), et fortement incitées à participer à ces actions, les participantes ne sont donc pas toujours des personnes en attente ou en demande d'un accompagnement à la parentalité de prime abord. Non pas qu'elles se désintéressent de la question, mais les manières dont elles accèdent à ces structures et les raisons initiales pour lesquelles elles les fréquentent incluent rarement un accompagnement à la parentalité. Si quelques femmes ont identifié les actions parentalité dès le départ, généralement parce qu'elles ont des problématiques précises (handicap d'un enfant, échec scolaire, adolescent difficile), il s'agit d'une minorité. Aussi, lorsque des actions parentalité leur sont proposées, certaines femmes ne se sentent pas immédiatement concernées ou estiment qu'il ne s'agit pas d'une priorité. Dès lors, il s'agit, pour les professionnels, de proposer des actions de soutien à la parentalité qui fassent sens pour les publics habituels des structures – demandeuses d'asile, apprenantes de la langue française ou habituées des ateliers de sociabilité – et qui répondent un minimum à leurs préoccupations sinon à leurs demandes. En s'adaptant aux motifs de fréquentation des publics, mais aussi aux missions de ces associations, ces actions prennent donc des formes relativement spécifiques.

Différents registres mobilisés pour interpréter les situations

De fait, les associations étudiées construisent les actions parentalité de manière assez spécifique en fonction de leurs missions et de leurs visions de l'intégration. Différents registres sont ainsi mobilisés dans l'interprétation des situations des femmes accueillies et dans la définition de ce qui doit être réalisé pour améliorer leur situation et accompagner leur « *intégration* », notamment en matière de parentalité. Selon les structures, et même selon les intervenants, un tel accompagnement peut être défini de manière différente. Ces registres ne sont donc pas exclusifs et peuvent être plus ou moins présents dans toutes les associations, mais certaines tendances se dessinent, à l'origine de différentes pratiques de soutien à la parentalité.

Le registre de l'accueil et de l'urgence sociale

Certaines associations – notamment celles œuvrant dans le secteur de l'accueil des migrantes et des demandeuses d'asile – privilégient le registre de l'urgence sociale (hébergement, accès aux droits administratifs et sociaux, protection et mise à l'abri des femmes). Comme le signale un responsable d'association : « *Nous constatons de plus en plus que nos actions sont basées sur de l'urgence et de la*

réponse humanitaire ». En matière de parentalité, il s'agit donc aussi, pour les intervenants, de gérer d'abord des situations d'urgence : protéger les femmes et leurs enfants, stabiliser leur situation en matière d'hébergement, de situations financières, de titre de séjour, accompagner psychologiquement des femmes et leurs enfants ayant potentiellement vécu des expériences traumatisantes. C'est à ce titre que le groupe de parole parentalité de l'association Accueil est à la fois conçu comme un espace d'accompagnement des femmes et de repérage des situations critiques. Concrètement, le groupe de parole autour de la parentalité prend la forme d'un lieu d'expression des histoires de vie. Des mères en situation d'isolement, de grande vulnérabilité ou de danger investissent les lieux pour échanger, trouver du soutien et du réconfort autour d'une animatrice. La question de la parentalité est donc abordée sans être forcément centrale, car des problématiques d'urgence y sont nécessairement liées – conditions de logement et d'hébergement, accès à l'alimentation, régularisation de la situation administrative, reconnaissance du ou des enfants par les pères –, ainsi que des dimensions psychologiques pouvant influencer sur l'exercice de la parentalité (traumatismes, dépression, isolement). Ces groupes de parole ne sont d'ailleurs pas toujours identifiés par les participantes comme des « actions de soutien à la parentalité », termes qui ne font pas sens pour toutes ces femmes dans un premier temps.

En termes de modalité d'action, les associations privilégiant le registre de l'accueil et de l'urgence orientent ainsi leurs actions parentalité sur l'expression de la parole et l'échange, y voyant également des supports à un accompagnement psychologique et/ou moral des mères.

Le registre de l'insertion sociale : lien social, accès aux « codes de la vie sociale »

Pour d'autres structures, moins confrontées à l'urgence et accueillant des femmes résidant en France depuis de longues années parfois, le registre de l'insertion sociale est prépondérant avec une priorité donnée à l'accès aux droits sociaux (prestations, logement), à l'apprentissage du français et à la lutte contre l'isolement. Dans ce contexte, les actions parentalité se déclinent selon deux grandes tendances : certaines vont plutôt prendre la forme de moments de sociabilité ou de convivialité avec l'objectif de lutter contre l'isolement, d'autres la forme de réunions d'information sur « le système français » en matière de parentalité ou d'éducation des enfants avec l'objectif d'un apprentissage des « codes » nécessaires à l'insertion. Ainsi, pour l'association Banlieue, les actions parentalité sont principalement conçues comme des espaces de sociabilité et de convivialité : des événements, des sorties ou des fêtes, offrant des moments de partage entre les mères ou entre familles. Ces actions ont pour vocation de mobiliser les femmes de l'association, mais aussi leurs familles, et sur certaines manifestations, les familles du quartier. Implantée dans un quartier de la politique de la ville (QPV), l'association Banlieue combine ainsi les objectifs de soutien à la parentalité à ceux du renforcement de la cohésion sociale, faisant des événements parentalité des occasions et des outils de renforcement des liens sociaux entre les familles. Ce type d'action, que mettent en place la plupart des associations à des fréquences plus ou moins importantes, sont celles qui rencontrent le plus franc succès auprès des publics. De fait, si la parentalité ne fait généralement pas par-

Présentation des terrains d'enquêtes

Terrains	Missions – Activités	Public	Actions parentalité
Association Banlieue (QPV)	Formation linguistique. Ateliers d'insertion.	Femmes migrantes et immigrées.	Sorties en famille. Événements conviviaux (repas, journées, fêtes des parents...).
Association Insertion (QPV)			Ateliers parentalité (séances d'information et groupes de parole). Ateliers parents-enfants. Événements conviviaux.
Association Égalité (centre-ville)			Réunions d'information. Sortie en famille. Événements conviviaux.
Association Citoyenneté (QPV)	Plus des activités de loisirs pour enfants	Plus des enfants.	Atelier enfants-parents. Événements conviviaux.
Association Accueil (centre-ville)	Accès aux droits. Hébergement d'urgence. Accompagnement psychologique.	Demandeuses d'asile, migrantes en situation d'urgence.	Groupes de parole.

tie des motifs initiaux de fréquentation des femmes, la recherche de sociabilité devient bien souvent l'une de leurs motivations principales à diversifier leurs activités et à fréquenter les actions parentalité.

Pour d'autres associations d'insertion, les actions parentalité se colorent davantage des objectifs d'information aux fonctionnements du pays d'accueil et/ou de formation en français. C'est notamment le cas de l'association Insertion, dont la coordinatrice décrivait ainsi les ateliers parentalité : « *Ce sont des ateliers où l'intervenante explique le mécanisme de l'institution scolaire, le cursus, les paliers d'orientation, le rôle des différents acteurs de l'école, professeurs, CPE [conseiller principal d'éducation], directeurs et parents... Elle travaille sur les documents que tous connaissent sans les comprendre ni savoir les utiliser (carnets de correspondance, bulletins scolaires...).* Cet atelier peut être considéré aussi comme un cours de français en fait ». Dès lors, les actions parentalité, moins orientées sur l'échange et la sociabilité, vont plutôt prendre des formes informatives destinées à guider les parents, ici dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Dans la même perspective, les actions de soutien à la parentalité mises en place par l'association Égalité prennent régulièrement la forme de réunions d'information, au côté des séances sur la santé, l'alimentation, l'accès aux droits ou la citoyenneté. Inscrites dans le projet plus global d'insertion et d'accès aux codes de la vie sociale française, ces séances d'information proposent également une approche plus « *éducative* » des actions de parentalité : il s'agit davantage d'expliquer au public les codes, les normes et les valeurs « *françaises* » en matière de famille et de parentalité. Ainsi, lors d'une séance d'information parentalité de l'association Égalité, une formatrice expliquait le fonctionnement en France du mariage, de l'union libre ou de l'autorité parentale au public habituel des cours de français. Ces actions, plus informatives, rencontrent bien souvent moins de succès. Par nature plus verticales (avec un animateur ou un expert « *sachant* », qui délivre des informations et/ou des conseils), elles font souvent l'objet d'incitations importantes, voire d'injonctions, à les fréquenter de la part des acteurs associatifs.

Le registre de l'accès à la culture

Pour d'autres associations encore, notamment les associations d'éducation populaire telles que Citoyenneté, la priorité est donnée à l'accès à la citoyenneté et à la culture. À ce titre, les actions parentalité proposées sont plutôt des sorties

culturelles ou des ateliers parents-enfants à vocation artistique ou culturelle (peinture, sculpture, etc.). Il s'agit plutôt ici de promouvoir les liens enfants-parents autour d'activités communes et d'une promotion de la culture pour tous. À la différence des autres associations, la porte d'entrée dans ce type d'actions parentalité se fait aussi à travers les enfants, accueillis par l'association Citoyenneté dans le cadre d'activités de loisirs. Là encore, les actions parentalité concourent aux missions initiales d'éducation populaire de la structure.

Le registre de l'égalité hommes-femmes et de l'émancipation féminine

À des degrés plus ou moins importants, les associations enquêtées développent également une vision de l'intégration spécifique aux femmes, notamment à travers le registre de la lutte contre les violences de genre (association Accueil) ou de l'émancipation féminine (association Égalité). Dans ce contexte, les actions parentalité peuvent être conçues comme concourant à ces objectifs et être colorées par cette vision : des séances d'information « parentalité » animées par des associations féministes et consacrées aux droits des femmes et à une parentalité plus égalitaire ou encore des événements autour de la parentalité organisés de manière à impliquer davantage les pères de famille (voir *infra*). Cependant, malgré l'émergence du registre de l'égalité, les actions dédiées aux femmes de l'immigration se traduisent souvent par des thématiques et des pratiques traditionnellement associées au féminin, telles que la parentalité, la famille, le couple, la santé, là où le registre de l'insertion professionnelle est peu présent dans les priorités identifiées par les professionnels et dans les thématiques traitées dans le cadre des actions parentalité. Malgré le fait qu'il s'agisse bien souvent d'une demande de la part des publics de ces associations, l'accès à l'emploi est souvent considéré comme « *un horizon lointain* », dont l'atteinte nécessiterait un travail préalable de stabilisation (émotionnelle, sociale, résidentielle, administrative, familiale), de socialisation ou d'intégration (maîtrise de la langue, des « *codes culturels* ») ; phénomène que l'on retrouve beaucoup moins dans l'accompagnement social des hommes migrants/immigrés dont l'intégration est souvent d'abord pensée par le travail et l'économique (Morokvasic *et al.*, 1997).

Enfin, et de manière assez transversale à l'ensemble des structures enquêtées, l'analyse montre que le registre de l'intégration culturelle oriente une large part des actions dédiées aux femmes migrantes et immigrées. Ce registre, largement présent dans le champ de l'accompagnement des populations immigrées, est apparu comme prévalent également en matière de parentalité sur les terrains enquê-

tés. Comment ce registre, sous-tendu par des visions genrées et culturelles de l'intégration, se décline-t-il dans les actions et pratiques d'accompagnement à la parentalité des associations ?

La parentalité au prisme du genre et de « l'intégration culturelle »

La transmission de normes « françaises » de parentalité

Si les actions de soutien à la parentalité prennent différentes formes, en fonction des publics, de la nature des associations, mais aussi des grilles de lecture qui sont privilégiées par les équipes, une tendance forte est observée qui consiste à associer l'accompagnement à la parentalité à un apprentissage de normes familiales ou parentales perçues comme « françaises » par les professionnels. Depuis les années 1980, le registre de l'intégration culturelle est prépondérant dans le champ de l'intervention sociale (De Rudder *et al.*, 2000). La question culturelle, qu'elle soit posée comme un obstacle à l'intégration dans une vision assimilationniste ou qu'elle soit pensée comme une richesse dans une vision multiculturaliste, est un élément central de l'interprétation de la situation des populations migrantes et immigrées et, dès lors, des missions que se donnent les associations et les dispositifs en charge de l'intégration.

Les actions de soutien à la parentalité n'échappent pas à ce registre interprétatif et l'enquête confirme que les pratiques s'orientent souvent vers la transmission aux personnes d'origine étrangère de codes, de valeurs et de normes dont la « culture française » serait porteuse ; selon une conception souvent assez homogénéisante et figée de ce que serait cette « culture française ». Concernant les associations d'accueil et d'urgence, qui privilégient le registre de l'accès aux droits au registre de l'intégration culturelle, la question culturelle est tout de même plus ou moins formellement présente dans les pratiques d'accompagnement à la parentalité. Ainsi, lors d'une réunion du groupe de parole de l'association Accueil, l'animatrice passera un long moment à parler des pratiques parentales des « pays d'origine » désignées comme « problématiques » dans le contexte français : en particulier, les châtements corporels, la fessée, mais aussi le port du bébé sur le dos, l'alimentation solide jugée trop tardive, une trop grande autonomie laissée aux enfants, etc. Ce faisant, il s'agissait moins, pour l'animatrice, d'encourager les femmes à s'exprimer, questionner ou échanger sur leur parentalité (objectif initial annoncé du groupe de

parole), que d'acculturer les mères à des usages parentaux perçus comme plus adaptés au contexte national, à la fois dans le but de les informer de règles objectives (notamment la loi sur les châtements corporels) mais plus encore, de leur transmettre de « bonnes normes », présentées comme « françaises ». La démarche de cette animatrice était d'encourager, les femmes à adopter les pratiques d'une parentalité « bienveillante » et « non violente », relayant par là même les normes dominantes du champ de l'intervention sociale en matière de parentalité : les normes d'une « éducation positive » issues de la psychologie et des neurosciences, et promue, tant par le Conseil de l'Europe qu'au niveau national, comme un modèle de parentalité « bien traitante » (excluant les châtements corporels et psychologiques), non punitive, coopérative et attachée à « l'intérêt supérieur de l'enfant » (Pothen, 2015). L'intervenante partait du principe que cette approche éducative était potentiellement ignorée par les participantes à ce groupe, quels que soient leur origine sociale et nationale. Face à elle, se tenaient pourtant deux femmes originaires du Nigeria, deux femmes originaires d'Europe de l'Est et une femme originaire d'Algérie, qui semblaient toutes souscrire à l'intérêt d'une éducation non violente. Or, le registre de l'intégration culturelle, privilégié par l'animatrice dans ce contexte, semblait reposer sur l'identification a priori de différences entre un « ici français » et des « là-bas » amalgamés à des normes parentales potentiellement inadéquates.

Dans les associations d'insertion, le registre culturel en matière de parentalité semble plus prononcé encore, puisqu'il est inscrit formellement dans leurs objectifs. La présentation des objectifs des actions d'accompagnement à la parentalité de l'association Banlieue, dans son cahier des charges, est significative : « [Ces actions sont destinées] à mieux connaître la culture du pays d'accueil, les modes de vie de la société française où l'on vit désormais pour soi, mais aussi pour y accompagner les enfants ».

Cette description montre comment à une démarche de transmission des codes culturels du pays d'accueil peut s'ajouter un principe de responsabilisation des parents à s'y adapter pour y « accompagner les enfants ». Dès lors, l'intégration culturelle, la maîtrise de la culture et des modes de vie de la société française apparaissent comme les conditions d'une parentalité vers laquelle il faudrait tendre pour garantir le bien-être, mais aussi le devenir des enfants. Comme précisé ci-dessus, certaines actions

de soutien à la parentalité promeuvent des formes de « *parentalisme* » (Neyrand et al., 2018), approche selon laquelle les parents sont perçus comme étant seuls responsables du devenir de leurs enfants, de leur réussite comme de leurs potentiels déviances. Or, dans le champ de l'intégration, cette centralité de la responsabilité parentale dans ce que deviennent les enfants est liée à une incitation à s'intégrer à la société française, par l'acquisition de « *la culture française* ». Dès lors, les messages de parentalité se font plus éducatifs, laissant parfois moins de place à l'échange ou à la valorisation des compétences parentales des publics qu'à une transmission de normes parentales auxquelles se conformer.

L'exemple ci-après montre comment la référente des actions familles et la coordinatrice de l'association Égalité présentent les objectifs des actions parentalité (séances d'information, sorties familles) lors d'un entretien :

– la référente famille : « *L'objectif, c'est un accompagnement pour prendre sa place de parent auprès de l'enfant. Il s'agit d'accompagner les mamans avec les codes mis en place par la société (les codes de l'école, du travail, des repas, des rencontres), ce qui leur échappe souvent au vu de leur différence culturelle* » ;

– la coordinatrice ajoute : « *Donc cette année, on a axé sur l'autorité parentale [...] parce qu'on s'est aperçu que dans ces familles-là, en fait, les rôles des parents n'étaient plus... enfin, comment dire... que le père était absent, que la mère se retrouvait à faire le rôle du père finalement... d'autorité. Mais elle avait tellement de choses à gérer que... elle n'était pas tellement respectée par ses enfants, ils étaient parfois un peu laissés à eux-mêmes... Mais, parce qu'ici, il n'y a pas forcément la famille qui est là pour aider, donc les codes sont différents* ».

On le voit ici, le soutien à la parentalité peut prendre un sens spécifique dès lors qu'il s'agit de le décliner dans le projet d'intégration de femmes immigrées. En effet, « *ces familles* » – entendues par ces intervenantes comme des familles originaires d'Afrique du Nord – ont parfois tendance à être perçues comme porteuses de difficultés, voire de dysfonctionnements familiaux qui seraient avant tout liés à leur culture d'origine. Ici est pointée notamment une confusion des rôles maternels et paternels qui serait à l'origine d'un déficit d'autorité. Ce type de représentations, concernant la parentalité de ces familles, peuvent être qualifiées de « *culturalistes* » dans la mesure où elles envisagent la culture comme un tout homogène

déterminant a priori les conduites de l'ensemble des parents qui auraient ces origines. Ces représentations ont, par ailleurs, tendance à produire et à justifier des pratiques d'accompagnement spécifiques, de transmission de normes familiales présentées, elles aussi, comme des normes culturelles « *françaises* ». C., salariée de l'association Égalité, décrit le séjour en famille organisé par l'association en ces termes :

– « *L'objectif, c'est faire partir des familles qui ont des problèmes familiaux, pour qu'ils... ensemble, qu'ils organisent un week-end, qu'ils se responsabilisent et faire des activités avec leurs enfants ! [...] Et le côté intégration culturelle aussi ! De toute façon... quand c'est un travail sur la parentalité, c'est quoi ? C'est essayer de leur faire comprendre les codes ici en France : "Tu ne peux pas élever ton enfant comme tu l'élevés là-bas. Ce n'est pas possible [...] Ce n'est pas que c'est pas bien, mais c'est qu'ici, ça ne fonctionne pas... [...] Il faut que le père il soit présent déjà..." [...] et puis, ils font pas d'activités avec leurs enfants ! Alors que, dans les familles françaises... [Ton qui exprime qu'elle est gênée d'utiliser cette catégorie] les parents ils font toujours des trucs avec leurs enfants... ils ne les laissent pas dans un coin à se débrouiller tu vois ?* ».

Malgré les tentatives de C. de nuancer cette mise en opposition entre des normes de parentalité d'« *ici* » et de « *là-bas* », on perçoit à quel point le registre culturaliste est prégnant dans la conception de cette action parentalité. Or ce type d'approche centrée sur des différences culturelles, bien que porté par des intentions d'ouverture à la diversité, prend le risque d'évacuer les autres facteurs des difficultés de la parentalité (économiques, sociaux, administratifs, liés à la langue, aux discriminations, etc.) et de bâtir l'accompagnement à la parentalité sur des présupposés culturels assez stéréotypés. Ici, la culture familiale entendue comme « *maghrébine* » est ainsi perçue comme se caractérisant par un relatif délaissement des enfants par les mères, des pères absents, des rôles familiaux très différenciés et un déficit d'autorité, auxquels s'ajoutent des formes de démission parentale dont les familles immigrées sont bien souvent suspectées (y compris dans la sphère politique et médiatique). Autant de traits présentés comme contrastant avec les usages éducatifs qui caractériseraient les familles « *françaises* » et, plus globalement, avec les « *bons* » usages éducatifs : des pères impliqués, des parents responsabilisés, attentifs, qui jouent avec leurs enfants.

Les enjeux autour de la parentalité dans le champ de l'intégration ont ainsi tendance à se cristalliser sur certaines pratiques culturelles considérées comme inadaptées et à accompagner des procédés de distinction culturelle mais aussi morale entre de bonnes et de mauvaises normes ou pratiques parentales. En creux, un modèle culturel français de parentalité est ainsi valorisé, qui serait a priori distinct des normes parentales dont les autres cultures seraient porteuses – sans que son contenu soit, pour autant, clairement défini. De telles représentations, fondées sur des présupposés culturels, sont ainsi parfois mobilisées par des intervenants assumant alors, peut-être davantage que dans d'autres contextes, une approche plus éducative, voire injonctive de l'accompagnement à la parentalité. En réponse à de tels registres d'interprétation, un certain nombre d'actions parentalité prennent ainsi la forme de séances d'information et de formation relativement asymétriques où un intervenant expert vient « expliquer » les bonnes conduites parentales.

Le ciblage des mères comme vecteur d'intégration

« On a cet objectif de se dire qu'il faut travailler sur le public féminin qui est un peu le vecteur de l'intégration sociale aussi des enfants ». Voici comment la représentante d'une institution contribuant au financement des actions d'intégration de ces associations présente les objectifs à suivre en matière d'intégration des femmes. Dans le contexte dans lequel la mission est « d'intégrer » en transmettant des normes culturelles, l'analyse montre que, d'une part, les mères peuvent être investies d'un rôle central : celui d'être des relais d'intégration de leurs familles et de leurs enfants. En ce sens, les messages qui leur sont adressés, notamment dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, valorisent un modèle familial aux rôles de genre assez marqués, dans lesquels c'est à elles qu'incombe la responsabilité éducative, mais plus encore la responsabilité d'une adaptation culturelle de l'ensemble de la famille. D'autre part, la parentalité est considérée non plus seulement comme un espace de soutien ou d'échanges, mais comme un véritable levier de transformation des familles. Les observations de certaines séances d'information confirment ce rôle assigné aux mères en matière de parentalité. Ainsi, lors d'une séance d'information à Égalité, les intervenantes encouragent les mères à faire évoluer l'éducation donnée à leurs filles, notamment en matière de santé sexuelle. Le public est composé d'une vingtaine de femmes, habituellement participantes des cours de français, qui ont

été invitées et encouragées à assister à la séance. Une intervenante, invitée d'une autre association, introduit la séance avec ces mots : « Mesdames, vous avez un rôle important par rapport à vos filles ! Pour qu'elles aillent chez le gynéco, qu'elles prennent de bonnes habitudes. Vous, c'est bien, vous évoluez. Apprenez à vos filles à connaître leurs corps ».

Là encore, sur la base de représentations concernant les pratiques culturelles du public (essentiellement des femmes originaires d'Afrique du Nord), le propos de cette intervenante est d'enjoindre les femmes à une véritable « évolution culturelle » susceptible d'avoir des effets sur le devenir des jeunes filles. À ce titre, l'intervenante poursuit la séance en abordant ces sujets sous le prisme de ce qu'elle identifie comme des caractéristiques culturelles faisant obstacle au bien-être des enfants : les tabous liés à la sexualité, l'obligation de virginité avant le mariage, les mariages arrangés et/ou forcés. C'est dans la même perspective que la directrice d'un centre social explique en entretien les objectifs de certains séjours en famille :

– « On fait des "séjours au féminin" spécifiques, c'est-à-dire avec seulement les mères et les filles pour travailler sur la relation mère-fille [...] Parce que, souvent, à l'âge de l'adolescence, se posent les problématiques de prévention santé : comment aborder la sexualité, les autorisations de sortie, les négociations [...]. L'idée, c'est surtout le fait de reconstruire et de rétablir le dialogue entre la mère et la fille et qu'elles puissent avoir un temps que pour elles. Parce que... sans les petits frères, enfin, souvent, le papa travaille, donc elles s'occupent des petits frères et là, non, c'est privilégier la relation mère-fille ».

À travers ces « séjours au féminin » et sur la base de représentations relativement stéréotypées des familles originaires d'Afrique du Nord, majoritaires dans l'action en question, la directrice avait, elle aussi, comme objectif de travailler sur le rôle spécifique des mères dans la modernisation de l'éducation des jeunes filles. Ici, les actions d'accompagnement à la parentalité semblent donc avoir pour mission de traiter des problématiques sociétales plus générales liées à l'intégration, mais aussi à la condition féminine dans les quartiers dits sensibles. Des objectifs ambitieux de transformation sociale qui tendent à responsabiliser les parents mais, plus encore, et de manière assez spécifique, les mères et leurs filles. Si les normes parentales promues dans le cadre de ces actions sont largement fondées sur des représentations

culturelles, sinon culturalistes, elles sont également fortement genrées, reconduisant une division des rôles dans lesquels les femmes sont responsables de « l'évolution » de la famille et des enfants.

L'incitation des femmes à s'émanciper des normes familiales

Comme évoqué supra, parallèlement à cette approche – selon laquelle les femmes sont responsabilisées en tant que relais d'une évolution culturelle des familles –, le champ de l'intégration a progressivement été investi de la thématique de l'égalité hommes-femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes ; un registre entrant parfois en contradiction avec les actions plus traditionnelles. Différentes mesures publiques seront ainsi prises, à destination spécifique des « femmes de l'immigration »⁷, qui orienteront l'intervention des associations enquêtées : ceci est tout à fait notable dans le champ de l'accueil des migrantes et de l'urgence, puisque des mesures seront prises afin de faciliter l'accès aux droits des demandeuses d'asile reconnues comme victimes de la traite des êtres humains, persécutées ou violentées en tant que femmes. Mais ceci est également le cas dans le champ de l'insertion, dans lequel a progressivement émergé la thématique de l'égalité hommes-femmes, voire de « l'émancipation féminine », notamment dans les quartiers dits « sensibles ». Ceci s'est traduit par l'apparition de nombreuses actions destinées à sensibiliser les publics de femmes à l'égalité, mais aussi par la prise en compte de la question de l'égalité en matière de soutien à la parentalité. Là aussi, différentes tendances sont observées dans le traitement de cette question au sein des associations enquêtées. L'une des priorités identifiées par certains acteurs, notamment l'association Égalité, concerne « l'émancipation des femmes dans les quartiers », en particulier les femmes originaires d'Afrique du Nord ou subsaharienne. Privilégiant, là encore, le registre culturel, les responsables de l'association identifient ces femmes comme plus particulièrement soumises aux inégalités, voire aux violences de genre, et prétendent contribuer à leur émancipation, notamment en luttant contre ce qui est considéré comme des traditions culturelles patriarcales (port du voile, mariages arrangés et/ou forcés).

Ces objectifs se déclinent également dans les actions parentalité car, pour un certain nombre d'intervenants, ceci suppose d'agir sur la culture familiale et la parentalité, notamment en encourageant les mères à se « libérer » d'un certain nombre de traditions, de pratiques ou de rôles perçus comme oppressants pour les femmes. Dès lors, comme évoqué supra, certaines séances d'information parentalité de l'association Égalité sont consacrées aux droits des femmes, à l'histoire des luttes féministes, et sont l'occasion de transmettre des messages visant à promouvoir une émancipation des mères de certaines normes familiales traditionnelles, voire plus concrètement des exigences de leurs maris ou de leurs familles. Pour la responsable de l'association Banlieue, les actions parentalité peuvent également faire office d'un premier espace d'échanges entre les femmes pouvant leur permettre de sortir des rôles de genre traditionnels : « Il faut travailler sur la prise de conscience des femmes, qu'elles prennent conscience d'être femmes, et pas seulement des épouses et des mères... parce qu'elles ne vivent qu'à travers ça, à travers leurs maris. Il faut travailler sur la prise de conscience de soi [...] c'est un travail d'éducation... il faut éduquer les mères... et les enfants ».

Enfin, la déclinaison du registre de l'égalité dans les actions de parentalité passe aussi, dans certains cas, par la promotion d'une éducation plus égalitaire des filles et des garçons ou par l'implication plus forte des pères dans l'éducation des enfants. Ainsi, lors d'une séance d'information de l'association Égalité auprès des mères, l'intervenante insiste, par exemple, auprès du public sur la nécessité d'une responsabilisation des pères dans l'éducation des enfants, en particulier en matière de prévention de la délinquance des garçons. Un message qui, là aussi, se colore d'un certain nombre d'a priori sur la responsabilité des familles immigrées dans ce type de problématique : « On a vu les garçons qui font des bêtises dans les quartiers... les émeutes, les voitures brûlées... Et on dit "c'est la mère qui est responsable de ces enfants. C'est la femme qui est responsable !" Mais les enfants, on ne les a pas faits toutes seules ? Et il est où le père ?! ».

La question de l'égalité hommes-femmes est parfois difficile à harmoniser avec des actions parentalité ciblant spécifiquement des mères, et n'est pas sans susciter quelques paradoxes dont les acteurs ont d'ailleurs souvent conscience.

⁷ Les discours politique et médiatique portés sur des inégalités de genre qui seraient spécifiques aux populations minoritaires se sont principalement orientés autour de thématiques telles que le trafic d'êtres humains, de prostituées, le port du voile, les mariages forcés ou les violences dans les quartiers sensibles. Voir notamment au sujet de la construction de ce problème public et de ses effets ambigus, les travaux de Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé (2004), Christelle Hamel (2005), Laurent Mucchielli (2005), Éric Fassin (2006), Christine Delphy (2006).

Ainsi, certains enquêtés soulèvent les tensions, sinon les contradictions, entre des messages visant à inciter les femmes immigrées et migrantes à s'émanciper de modèles familiaux traditionnels, tout en leur proposant des actions ayant pour objectif de les responsabiliser en tant que mères. La représentante d'un organisme financeur pointe ce paradoxe : « *Ce qu'il faudrait, c'est peut-être aussi les aider à exister pour elles-mêmes. Parce qu'on les cantonne toujours dans soit le rôle domestique, soit les groupes de "mamans" et par elles-mêmes, elles sont quoi ?* ». Elle poursuit en mettant en question les représentations culturelles stéréotypées qui sont à l'origine de certaines actions :

– « *On se met des barrières là où il n'y a peut-être pas lieu d'en avoir parce qu'on est victime de la propre représentation que l'on a de la société dans laquelle vivent ces femmes, de leur condition, et d'un relativisme culturel qui, pour le coup, est très mauvais [...]. De fait, on les cantonne toujours au domaine de la domesticité, de fait [...]. Alors que le meilleur facteur d'émancipation, c'est le travail* ».

Comme en témoigne cette représentante institutionnelle, les actions parentalité fondées sur des représentations culturalistes ont tendance à prendre des formes spécifiques, y compris en matière d'égalité : des actions souvent axées sur la sphère domestique (et moins sur l'accès à l'emploi, aux modes de garde), sur le rôle de mère (et moins sur la coparentalité ou l'éducation égalitaire des enfants) ou sur les problématiques culturelles que l'on attribue spécifiquement à ces populations (traditions patriarcales, problématique des quartiers sensibles, etc.). Si le champ de la parentalité, de manière générale, se confronte souvent à ce dilemme de proposer des actions auprès de publics essentiellement féminins, en promouvant tantôt des normes familialistes traditionnelles, tantôt des normes égalitaires, cette tension semble plus saillante encore dans le champ de l'intégration : tantôt encouragées à adopter un modèle parental « à la française », incitées à se faire le relais de ces normes dans leur famille, tantôt encouragées à s'émanciper de traditions ou de familles pensées comme oppressantes, les femmes font ainsi face à des injonctions paradoxales, en particulier concernant, précisément, leur statut de femmes : des femmes souvent perçues comme les « victimes », de traditions patriarcales, voire de violences, incitées à devenir des « femmes émancipées et pas seulement épouses et mères » et, dans le même temps, à assumer un rôle de mère responsable et responsabilisée.

Conclusion

Les actions d'accompagnement à la parentalité telles qu'elles sont déclinées dans le champ de l'intégration des femmes présentent ainsi un certain nombre de spécificités. Tout d'abord, les demandes et les motifs de fréquentation des publics reçus orientent inévitablement la forme et le contenu des actions qui y sont proposées. Dans les associations d'accueil, d'urgence ou d'insertion, les intervenants colorent leurs actions de manière à s'adapter aux situations, aux profils et aux attentes des publics. Mais ces spécificités des actions parentalité relèvent aussi des missions plus générales des structures dans lesquelles elles s'inscrivent. Différents registres d'interprétation et d'actions peuvent être privilégiés dans ces structures : l'urgence sociale, l'insertion par le lien social ou l'apprentissage des codes, l'intégration culturelle ou encore l'émancipation féminine sont autant de grilles de lecture qui sous-tendent différents types d'actions d'accompagnement à la parentalité et différents types de messages. Si cette variété de registres rend possible une diversité des approches dans l'accompagnement à la parentalité, l'analyse montre cependant que le registre de l'intégration culturelle est prépondérant. Or, la prise en compte des cultures d'origine des publics, si elle relève le plus souvent d'intentions louables, prend également, dans certains contextes, le risque du « *culturalisme* » : une vision qui, d'une part, a tendance à mobiliser « la » culture (homogénéisée ; essentialisée) comme un déterminant des conduites et des valeurs de toutes les personnes assignées à un groupe culturel et, d'autre part, à mettre au second plan les autres facteurs de difficultés (économiques, administratives, liées aux discriminations, etc.).

Cette grille de lecture – simplifiant largement la réalité et la complexité des pratiques culturelles en matière de parentalité – est ainsi à l'origine de certaines pratiques qui visent à combler les écarts à une certaine norme culturelle de parentalité conçue comme « française ». Dès lors, les actions de parentalité peuvent prendre des formes plus éducatives, incitatives, voire injonctives en poursuivant non plus tant l'objectif d'accompagner les parents dans leurs compétences, mais de faire intégrer aux personnes des normes de parentalité perçues comme « plus adaptées ». De fait, si différentes pratiques d'intervention coexistent, plus ou moins horizontales (groupe d'échanges, événements conviviaux) ou verticales (séances d'information), le registre de l'intégration culturelle a tendance à orienter l'accompagnement à la parentalité vers des pratiques plus asymétriques et normatives.

Les représentations à la fois ethniques, culturelles et genrées générant ce type d'actions attribuent, en effet, aux parents immigrés la responsabilité de nombre de problématiques sociales – parmi lesquelles les difficultés d'intégration des familles, mais aussi des enfants et les problématiques des « *jeunes* » des quartiers sensibles – que l'on entend résoudre notamment par une acquisition des normes parentales « *françaises* ». De manière plus ou moins implicite, certaines actions parentalité semblent ainsi pensées comme des leviers de l'intégration, voire de « *l'assimilation* » des familles ; l'assimilation étant entendue comme un processus de transformation culturelle aboutissant à l'effacement de tous les traits culturels d'origine pour « *s'assimiler* » ou « *se fondre* » dans le groupe majoritaire. Par ailleurs, si, comme évoqué en introduction, la responsabilisation des parents sur ce que font et deviennent leurs enfants a tendance à peser davantage sur les mères que sur les pères, et sur les classes populaires que sur les classes moyennes ou supérieures, il semble qu'elle pèse encore davantage sur les mères issues de minorités. Au croisement des normes de genre et des représentations sur les cultures d'origine, il leur incombe souvent la mission d'être les vecteurs de cette adaptation à la culture française, perçue comme un tout homogène, et aux normes de l'intervention sociale auprès de leur famille, et ce, tout en étant encouragées à s'émanciper de traditions patriarcales qui seraient spécifiques à leur culture d'origine.

S'il n'est bien sûr pas question de mettre en doute l'utilité sociale de ces actions de manière générale, dont une grande partie rencontre, par ailleurs, un net succès auprès des publics, les enquêtes menées permettent de soulever quelques points de réflexion sur les écueils et les paradoxes auxquelles elles doivent faire face : une demande initiale relativement faible de la part des publics ; une tendance, dans certains contextes, à surinvestir la question culturelle ; des messages parfois paradoxaux, parfois aussi ouvertement normatifs voire stigmatisants, et peu en phase avec les principes qui régissent théoriquement ces actions (universalité, valorisation des compétences parentales, ouverture à la diversité, etc.). Or, l'analyse du point de vue des publics montre que différents facteurs jouent dans leur réception plus ou moins positive des actions parentalité : les modalités d'action – avec un plus grand succès des actions horizontales (échanges, événements conviviaux) plutôt que verticales (comme les séances d'information) –, mais aussi le registre privilégié et la posture des intervenants (avec des résistances plus claires aux actions les plus normatives et injonctives). Si le fait de vouloir éviter les jugements en tant que parents se retrouve chez tous les parents – et explique une partie du non-recours aux actions d'accompagnement à la parentalité (Manier, 2018) –, on peut imaginer que certaines femmes migrantes et immigrées souhaitent d'autant plus éviter ce qui peut se manifester comme une double pression normative : celle qui s'exerce au nom de leur « *intégration culturelle* », tout comme celle qui s'exerce au nom de leur parentalité.

- Bachmann L., Gaberel P.-E., Modak M., 2016, *Parentalité : perspectives critiques*, Lausanne, les éditions de l'École d'études sociales et pédagogiques.
- Barth F. (ed.), 1969, *Ethnic groups and boundaries. The social organization of culture difference*, Bergen-Oslo, Universitetsforlaget.
- Blöss T., 2016, Devoirs maternels. Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 214, p. 46-65.
- Chauffaut D., Dauphin S., 2012, Normes de parentalités : production et réception. *Revue de littérature, Politiques sociales et familiales*, n° 108, p.108-115.
- Delphy C., 2006, Antiracisme ou antisexisme ? Un faux dilemme, *Nouvelles questions féministes*, vol. 25, n° 1, p. 59-83.

De Rudder V., Poiret C., Vourc'h F., 2000, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France.

Donzelot J., 2005, *La police des familles*, postface de Gilles Deleuze, Lonrai, Les Éditions de Minuit.

Fassin É., 2006, Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations, in Fassin D., Fassin É. (dir.). *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société Française*, Paris, La Découverte, p. 230-248.

Goffman E., 1977[1963], *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.

Guenif-Souilamas N., Macé E., 2004, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Éditions de l'Aube.

Hamel C., 2005, De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire, *Migrations Société*, vol. 17, n° 99-100, p. 91-104.

Manier M., 2018, De jeunes parents dans la tourmente. Stratégies de recours et gestion des normes de parentalité à l'arrivée du premier enfant, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 127, p. 49-59.

Manier M., 2013, Cause des femmes vs cause des minorités : tensions autour de la question des « femmes de l'immigration » dans l'action publique française, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 4, p. 89-110.

Manier M., 2011, Quand les « femmes de l'immigration » sortent de l'invisibilité. L'émergence d'une cible d'action publique et sociale, *Diversité*, Hors- série n° 13, p. 61-68.

Martin C., 2014, « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, collection Lien social et politiques.

Morokvasic M., Quiminal C., Golub A., 1997, Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe, *Migrations Société*, vol. 9, n° 52, p. 19-36.

Mucchielli L., 2005, *Le scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, La Découverte.

Neyrand G., 2011, *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Érès.

Neyrand G., Coum D., Wilpert M.-D., 2018, *Malaise dans le soutien à la parentalité. Pour une éthique d'intervention*, Toulouse, Érès.

Poiret C., 2005, Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques. Quelques enseignements du débat nord-américain, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, p. 195-226.

Pothen J., 2015, *Le soutien à la parentalité : élaboration institutionnelle, éclectisme de ses mises en œuvre professionnelles, réception par ses publics*, thèse de sociologie sous la direction de Dominique Glasman. université Grenoble Alpes.

Poutignat P., Streiff-Fenart J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France.